

SEANCE DU 24 FEVRIER 2014

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel., DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M.,
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., BERNARD D., SCHOTTE M., VICO
A., LECOUTRE C., QUITTELIER C., Conseillers
et N. BAUDUIN, Secrétaire communale.

1. Informations diverses – communications
2. Travaux de construction d'une maison de village à Laplaigne, lot 2 : Chauffage-Sanitaire et ventilation. Avenant n°1 – décision
12 OUI – 7 contre (6 élus IC – 1 élu C.E.C.)
3. Budget 2014 - Marchés de fournitures, travaux et de services.- Délégation – décision
19 OUI – Procédure négociée sans publicité
4. Acquisition par cession, pour l'euro symbolique, d'un bien immobilier (bande de terre) sis rue du Village à Laplaigne au droit du lotissement n° F0313/57093/LAP/2009.1 – décision
19 OUI
5. Projet de schéma de développement de l'espace régional (SDER) - Enquête publique : avis
AVIS DEFAVORABLE A L'UNANIMITE
6. Parc éolien TAB – imposition par le Fonctionnaire technique relative au balisage du parc existant et reste à construire : enquête publique – avis.
PREND CONNAISSANCE de l'enquête relative à l'imposition par le fonctionnaire technique du balisage du parc éolien existant.
7. Règlement général de police - rapport 2013 du fonctionnaire sanctionnateur – présentation – Règlement relatif à la délinquance environnementale – rapports d'activités – Année 2013 – présentation – approbations – décisions
APPROUVE par 18 OUI et 1 ABSTENTION (C.E.C.)
a) le rapport 2013 du fonctionnaire sanctionnateur relatif au règlement général de police
b) le rapport d'activités du fonctionnaire sanctionnateur relatif au règlement à la délinquance environnementale.
8. Arrêté du Gouvernement Wallon du 07 février 2013 – rapport – année 2013 – rapport – approbation – décision
APPROUVE A L'UNANIMITE le rapport 2013 d'activités relatif à l'arrêté du Gouvernement wallon du 07.02.2013 élaboré, démontrant que la commune remplit le quota d'emploi de travailleurs présentant un handicap tel que prévu dans l'arrêté.
9. Plan Cigogne III – appel public à projet 2014 à 2018 (volet1) – décision
19 OUI
10. Règlements complémentaires de roulage – décisions
19 OUI
11. Demande d'avance de trésorerie – décision
19 OUI
12. Plan de cohésion sociale 2014-2019 – modifications – approbation – décision

18 OUI et 1 ABSTENTION (C.E.C.)

13. Assemblée générale ORES Assets – désignation des représentants communaux – décision
DESIGNE par 18 OUI et 1 ABSTENTION (C.E.C.) les représentants communaux :
Wacquier Pierre, Quittelier Cindy, Schotte Maxime pour le groupe PS
Legrain Pierre, Vanuel Philippe pour le groupe IC

Point supplémentaire :

Le Conseil communal prend connaissance des précisions apportées par Monsieur Wacquier relatives au titre, diplômes de la Directrice Générale ainsi que la nomination.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président entend les questions orales

- a) Madame DELCROIX Muriel souhaite savoir qui est compétent de l'entretien du rieu de Wez, qui est occupé de s'écrouler.
- b) Monsieur SCHIETSE Daniel souhaite que les photos royales soient changées et connaître les raisons pour lesquelles les travaux de la résidence Brunehaut sont statés.
- c) Monsieur DE KETEKE Christian s'interroge sur les travaux qui sont réalisés sur certains côtés de la rue Saint-Joseph à Jollain-Merlin.
- d) Monsieur BERNARD Daniel signale le mauvais état de la rue de la Cheminée à Laplaigne et ainsi que la présence des trous à la rue de la Couture du Bois à Laplaigne. Il préconise que l'on utilise l'article 132 pour les logements sociaux de la rue de la Bize à Wez.
- e) Monsieur LECOUTRE Christophe estime que les victimes de cambriolages ne reçoivent pas un accueil adéquat ainsi que les personnes qui appellent pour prévenir d'individus suspects. Il souhaite également connaître le nombre de chômeurs exclus sur le territoire de notre commune.
- f) Madame LESEULTRE Yasmine s'interroge de la suite apportée sur l'installation des bancs demandés dans les cimetières communaux.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président et le collège communal répondent aux questions

- a) le rieu est de compétence provinciale.
- b) les photos royales sont arrivées. Les travaux de la résidence Brunehaut sont statés à cause d'un retard ORES pour le raccordement.
- c) La réalisation des trottoirs est imposée aux frais du lotisseur.
- d) Les possibilités financières de la commune étant restreintes, nous n'avons pas la possibilité de réparer des rues qui ne desservent que quelques riverains. L'article 132 ne peut être utilisé par la SLHE car elle n'est pas propriétaire des logements sociaux à la rue de la Bize et ne peut donc céder la gestion.
- e) Je transmettrai les dysfonctionnements relatés au commissaire. Pour les exclus, pas de certitude pour les chiffres, mais c'est une réelle inquiétude.
- f) Le CCA va étudier la possibilité des bancs qui seront bientôt livrés.

14. Approbation du procès-verbal de la séance du 27.01.2014 – décision
18 OUI et 1 CONTRE (C.E.C.)

Monsieur Daniel Bernard quitte la séance du Conseil communal.

HUIS CLOS

15. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant – décision.